

## Situation des réfugiés au Maroc (janvier 2010)

Les réfugiés au Maroc sont dans une situation très délicates, qui mérite aussi une attention particulière et un soutien du monde associatif et toutes les personnes de bonnes volonté qui ouvrent dans la protection du "droit de l'homme".

1. La non reconnaissance des réfugiés comme prévu dans la convention de Genève par les autorités marocaines expliquent d'une part le rejet total des réfugiés sur le sol marocain et aussi le manque d'implication pour faciliter l'intégration des réfugiés depuis des années.
2. L'incapacité et la mauvaise volonté du HCR MAROC de faire face à ses responsabilité pour améliorer si non facilité l'intégration et la protection des réfugiés. Cela a engendré depuis des années des violations flagrantes des droits des réfugiés au Maroc. Et par conséquent depuis des années les réfugiés au Maroc ont subi des refoulements, des arrestations arbitraires suivi d'expulsion vers la frontière Marocco-algérienne.
3. La non obtention des documents administratifs ne permet pas aux réfugiés de suivre des démarches qui leur permette de bien s'intégrer (la carte de séjour, l'extrait d'acte de naissance des enfants réfugiés nées sur le sol marocain et les formations professionnelles etc).
4. La mauvaise condition de vie est aussi à la base des conditions sanitaires médiocres qui fait que 8 sur 10 réfugiés au Maroc sont malades. Il faut aussi avouer que les réfugiés au Maroc n'ont droit qu'à deux jours de soins dans la semaine (le lundi et le vendredi) et si non le réfugié est obligé d'attendre. Et un nombre limité. Le jour de santé on ne peut que prendre 25 réfugiés les autres sont obligés d'attendre le deuxième jour de la semaine pour figurer encore sur une liste qui ne peut que se limiter à 25 personnes à soigner. Cela est une convention entre le hcr maroc et son partenaire pour la santé de réfugiés "OPALS". Cela relève de l'incapacité du **HCR** Maroc de s'occuper des réfugiés. C'est qui à la base du nombreux cas de décès aujourd'hui des réfugiés.
5. Le manque d'assistance des réfugiés est le résultat de la mendicité, la prostitution des femmes etc.

C'est par ces condition de vie qui n'honore pas la dignité humaine que les réfugiés au Maroc la réinstallation dans un pays tiers ou leur droit sera reconnu. Nous **RTRM** (rassemblement de tous les réfugiés au Maroc) nous sollicitons vos soutiens juridiques et financiers qui nous aidera à réussir dans notre lutte car il s'agit de préserver la dignité humaine. Dans l'attendte d'une suite favorable, nous comptons entièrement sur votre disponibilité vis à vis de notre cause.

Veuillez recevoir nos salutations les plus distinguées.

**RTRM**